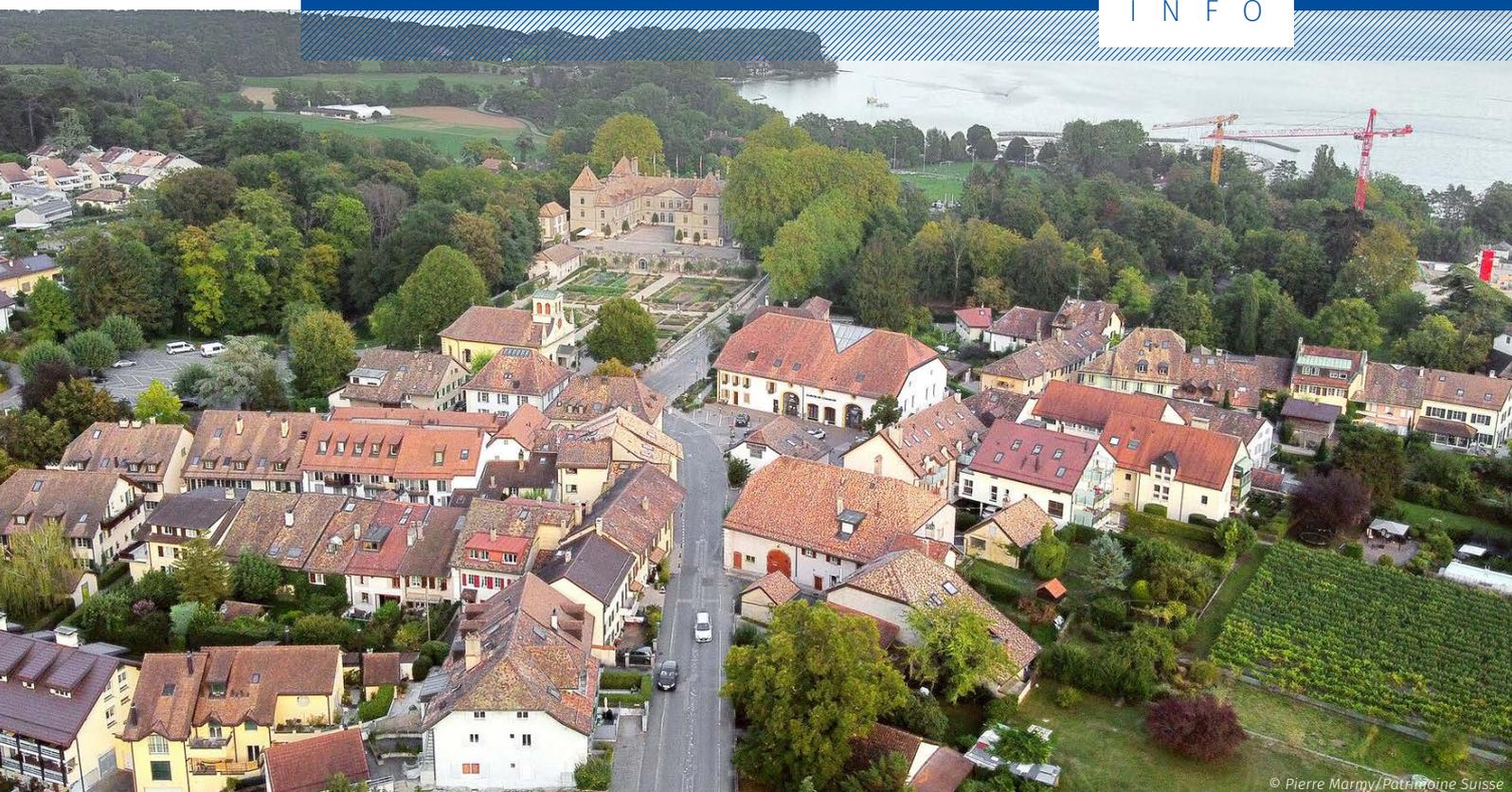




# PRANGINS

I N F O



© Pierre Marmy/Patrimoine Suisse



**François Bryand**  
Syndic

## Une décennie pour ma commune

A l'aube de quitter ma fonction de Syndic, je prends la mesure d'un engagement, librement consenti, qui m'a rempli de belles satisfactions. J'ai le sentiment d'avoir, l'espace d'une décennie à l'exécutif, apporté humblement une petite pierre au développement de ma commune d'origine.

Nombreux sont celles et ceux qui apprécient la qualité de vie de notre village. Celle-ci ne coule cependant pas de source. Au-delà de notre environnement naturel privilégié, de la gestion de notre patrimoine, récemment récompensée du prestigieux « Prix Wakker », elle est le fruit d'hommes et de femmes qui s'investissent afin de définir et maintenir le cap d'une vision à long terme profitable à tous.

La fonction de Syndic, passionnante, met celui qui l'occupe aux premières loges pour observer l'engagement remarquable de celles et ceux qui, au quotidien, mettent leur temps, leur énergie et leurs compétences au service d'une commune. J'ai toujours admiré la motivation de collaboratrices et collaborateurs, dont les capaci-

tés ne feraient pas tache dans le secteur privé, à vouloir travailler dans la fonction publique au plus près de la population. Ils sont toutes et tous les garants du bon fonctionnement de notre commune, de l'assouvissement des attentes citoyennes et de notre bien vivre ensemble.

Cette réalité, liée à mon imminent passage de témoin, m'impose d'exprimer ma profonde gratitude à tous ces actrices et acteurs qui font vivre et animent notre village. Elu.es communaux et municipaux, collaboratrices et collaborateurs communaux sans oublier les bénévoles, les commerçantes et les associations locales qui façonnent tous ensemble notre identité, indissociable d'une formidable valeur humaine ajoutée.

Certains avancent qu'être Syndic c'est pratiquer le plus beau des métiers. Si je peux cautionner partiellement cette approche qualitative, je nuancerais en précisant que, pour moi, ce fut plus un engagement généreux au service d'un lieu de vie partagé qu'un véritable métier.

# Participez au défi Cyclomania



■ **MOBILITÉ** - Les habitants de Prangins, Nyon et Gland pourront gagner de nombreux prix rien qu'en utilisant le plus souvent possible leur vélo pendant le mois de septembre. Ils aideront aussi les communes à mieux planifier le réseau de transports.

Du 1er au 30 septembre, Nyon, Prangins et Gland participeront au défi Cyclomania. Tout déplacement de 500 mètres ou plus parcouru à vélo ou à pied permet de récolter des points. Le vélo est un moyen de transport respectueux de l'environnement et bon pour la santé. Participez au défi et terminez l'été à bicyclette! Vous gagnerez à tous

les coups: non seulement de nombreux prix seront mis en jeu, mais vous participerez également à l'amélioration des infrastructures cyclables puisque les données de mobilité saisies seront mises à la disposition des communes participantes afin de les aider à planifier leur réseau de transports de manière durable et conviviale.

**Denys Chevalier**

*Municipal des Travaux publics, voirie & espaces verts, mobilité*

## La QR facture c'est quoi?

- C'est un tag (image carrée), appelé aussi QR Code, lisible par les téléphones portables et les tablettes
- Depuis le 30 juin 2020, il remplace progressivement les bulletins rouges et oranges (BVR) dans le cadre de l'harmonisation du trafic des paiements en Suisse
- Il contient les informations nécessaires pour le paiement et le traitement des factures. Il minimise également les risques d'erreur de lecture et de saisie
- Les factures imprimées sur du papier prédécoupé permettent le détachement du bulletin pour pouvoir régler le paiement au guichet de la Poste ou pour envoi à votre banque.
- Les paiements exécutés depuis un ordinateur sont toujours possibles lorsqu'on n'a pas de moyen de lecture du QR Code.

## EN BREF...

### La Fête des Voisins aura lieu en automne

L'évolution de la crise sanitaire bien qu'encourageante nous a incité à reporter la Fête des Voisins prévue initialement le vendredi 28 mai 2021 au vendredi 24 septembre 2021. Réservez d'ores et déjà cette date qui permettra aux voisins d'un même immeuble ou d'un même quartier de se retrouver et de trinquer à la « liberté retrouvée ». Cette manifestation vise à favoriser les liens de proximité, la solidarité et les contacts entre voisins en se réunissant autour d'un apéritif ou d'un buffet. La Commune de Prangins met à disposition des organisateurs des affiches, flyers, cartes d'invitation, fiche-conseil. Elle offre également la possibilité d'emprunter gratuitement des tables et bancs de la voirie. Voir sous Fête des voisins: <https://prangins.ch/vivre-a-prangins/population/>

### Rappel: règlement intercommunal de police

Vous l'ignorez peut-être: l'usage de souffleuse n'est autorisé que durant la saison automnale, exception faite pour les services communaux (art 33 sur les travaux bruyants). Et vous n'êtes pas sans savoir que la saison automnale étant écoulée... Il convient donc de ne plus utiliser votre souffleuse. Pour rappel, le non-respect de cette interdiction peut entraîner une dénonciation en commission de police.

### Deux Goûters des aînés pour plus de sécurité

Le service des affaires sociales, avec le soutien de la commission sociale, réédite son « Goûter thématique » à l'intention des 70 ans et plus. Par mesure de précaution, il sera dédoublé et aura lieu les mardis 5 et 12 octobre 2021. Le programme est axé sur les échanges et la rencontre. Reste à espérer que la situation sanitaire permettra de maintenir ces deux après-midis de partage. Réservez toutefois d'ores et déjà ces deux dates. De plus amples informations sur le programme de la journée parviendront ultérieurement par courrier.

# Des têtes d'affiche pour une deuxième édition de Prangins Baroque d'exception



Concert final



Une matinée de travail avec Marijana Mijanović

David Christiansson

## ■ CULTURE - La musique instrumentale et vocale du baroque français est au cœur de l'édition 2021 de Prangins Baroque.

Après une première édition en 2020 qui fut plébiscitée par la population pranginoise, Baroque à Prangins est devenu Prangins Baroque. Trois pranginoises passionnées, Marijana Mijanovic, Patricia Piller et Chantal Lauper ont décidé de créer l'association Prangins Baroque afin de pérenniser cet événement culturel dans notre commune.

Du 6 au 12 septembre 2021, la musique baroque française s'acquinera avec la danse et le théâtre pour une deuxième édition de Prangins Baroque toute en finesse et à haut potentiel dramatique. Deux concerts seront offerts au Temple de Prangins, ainsi qu'un concert de clôture en plein air dans la cour du Château de Prangins. Ces événements sont ouverts au public et gratuits. Cette année, les classes de l'établissement primaire Nyon Jura et Prangins profiteront d'un spectacle jeune public.

De plus, pendant cinq jours, l'équipe artistique composée d'artistes d'exceptions, instruira des jeunes talents internationaux

préalablement sélectionnés. Ces ateliers sont ouverts au public. Cette année, plusieurs artistes d'exception seront de la partie: M. Mijanovic, directrice artistique, K. Sokolova, metteuse en scène, E. Resche-Caserta, premier violon de l'orchestre Les Arts Florissants, F. Carré, claveciniste et chef de chant, qui travaille notamment avec Les Arts Florissants et D. Toroman, claveciniste. L'équipe sera complétée par P.-F. Dollé, chorégraphe et danseur spécialisé dans la danse ancienne, M.-N. Lacoursière, danseuse, G. Moreau-Geoffrey, comédienne et C. Meza-Lopehandia, costumière.

La commune de Prangins met à disposition ses salles pour les répétitions et les spectacles. Nous saluons l'importante participation de bénévoles pranginois.es qui permet à cet événement de voir le jour.

## Igor Diakoff

Municipal de l'Architecture & bâtiments, informatique, culture



+ d'infos [www.pranginsbaroque.ch](http://www.pranginsbaroque.ch)

# Un nouveau partenaire informatique

## ■ INFORMATIQUE - Prime technologies SA a été choisi sur concours pour son expérience dans le domaine de gestion communale

Notre partenaire informatique, Infolog, a souhaité mettre un terme à la relation contractuelle qui nous liait depuis près de 20 ans. Nous avons donc fait appel à un bureau de conseil pour mettre en place une démarche de type «marchés publics» afin de nous assister dans la recherche d'un nouveau partenaire informatique. Notre choix s'est porté sur l'un des plus grands bureaux de conseil de Suisse, la société AWK.

AWK a organisé un concours publié sur le site officiel des marchés publics [www.simap.ch](http://www.simap.ch) après avoir constitué un dossier complet (cahier des charges). 6 entreprises ont téléchargé le dossier [simap.ch](http://www.simap.ch) dont 4 entreprises nous ont envoyé une candidature. 4 délégations de ces 4 entreprises sont venues à Prangins pour

présenter et défendre leur dossier. AWK nous a assisté tant durant ces entretiens que dans l'application d'une grille d'évaluation sophistiquée. Le lauréat désigné par ce processus est PRIME TECHNOLOGIES SA, qui sera donc notre nouveau partenaire.

PRIME TECHNOLOGIES SA est actuellement dans différentes étapes de développement avec les communes de Rolle, de Lutry et de Villeneuve et ce, pour les modules de Finances & Salaires, Gestion communale, Services industriels et techniques, GED, Guichet virtuel, Entreprises et manifestations, etc. Leur solution PRIME ERP destinée aux communes se compose de 2 des principaux logiciels suisses leader dans leur marché: NEST et ProConcept.

La première séance, dite «Kick off» a réuni les chefs de service qui seront fortement impliqués dans le processus qui devrait s'achever fin 2021.



Vallon des Fossés

# Prix Wakker 2021 : Prangins rejoint les communes à l'honneur

■ **PRIX WAKKER - La commune de Prangins a eu la grande joie de se voir décerner le prix Wakker 2021. Cette distinction nationale attribuée par l'association Patrimoine suisse récompense chaque année une localité pour son développement du territoire exemplaire.**

Le prix Wakker couronne une politique et des actions menées par notre commune en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La volonté affichée de respecter et valoriser notre patrimoine bâti historique, végétal et paysager, de concilier notre croissance démographique avec la préservation d'une identité villageoise et d'un centre animé, garant d'une qualité de vie privilégiée, est aujourd'hui reconnue et distinguée par les experts de notre pays.

Ce prix rejaillit sur l'ensemble des autorités politiques des dernières décennies, municipalités et conseils communaux successifs, qui, avec l'appui de la population, ont soutenu et encouragé les multiples projets qui ont façonné le développement harmonieux de notre village.

Patrimoine suisse souligne trois arguments qui ont largement contribué à l'attribution du prix Wakker 2021 à notre commune.

## **1/ Volonté politique en faveur de la préservation des espaces ouverts**

Entre 1980 et 2020, la population pranginoise a doublé, passant de 2'000 à 4'000 habitants. Malgré cette croissance démographique élevée, le paysage exceptionnel de Prangins a été largement préservé. Au sein du territoire construit, la Commune a identifié et valorisé des ensembles paysagers d'une grande qualité qui offrent aux habitants des lieux col-

lectifs où la nature domine. La densification a été accompagnée de la reconnaissance des espaces verts comme espaces publics - intimement liés à la géographie de notre territoire. C'est un vallon qui retrouve son nom, des potagers installés au-dessus des anciens fossés, une route de corniche dont les vues sont préservées, où cohabitent toutes les mobilités, un paysage de vignes qui raconte notre histoire viticole. Le parc et ses espaces partagés autour du château, le vallon des Fossés ou le Nant de Leyaz remis à ciel ouvert sont autant de lieux qui participent à la qualité de vie des habitants.

La commune a également su adapter sa stratégie de développement aux nouvelles orientations de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) en renonçant en 2018 au projet intercommunal initié dès 2004 de développement urbain le long de la route de distribution urbaine (Concept RDU). Cette nouvelle urbanisation était planifiée hors du périmètre bâti sur des terres agricoles de première qualité et devait accueillir près de 2'000 nouveaux habitants d'ici 2040. En abandonnant le Concept RDU, la commune a protégé son patrimoine agricole et opté pour un développement plus modéré, d'environ 30% à l'horizon 2040. Elle a fait le choix d'une urbanisation qualitative vers l'intérieur et préservé son identité villageoise en évitant que des quartiers périphériques ne viennent concurrencer l'animation du centre historique.

## **2/ Connaître et mettre en valeur l'identité du territoire: des processus exemplaires en faveur de transformations cohérentes**

Le Prix reconnaît aussi la qualité des experts-conseils qui ont accompagné les Municipalités successives pour maintenir un cadre de planification ambitieux. Le plan directeur communal,



Aménagement de la place de la Broderie

achevé en 2013 suite à une série d'ateliers participatifs, valorise la charpente patrimoniale et paysagère de la Commune, et accompagne les évolutions du tissu bâti. L'organisation régulière de concours d'architecture pour la réalisation ou la transformation des bâtiments publics, participe à la qualité de notre environnement construit, pour que les équipements d'aujourd'hui constituent le patrimoine de demain. Une telle procédure a notamment donné lieu à l'école enfantine/UAPE des Morettes.

Le travail de planification ne pourrait rien sans une attention précise à tous les détails qui font la qualité du paysage quotidien. La Commune reconnaît ses qualités potentielles: la préservation d'une part suffisante de pleine terre, les essences composant les haies, la transparence des clôtures, le choix des matériaux des portes et fenêtres, etc. Les propriétés privées composent aussi le cadre de vie collectif par le visage qu'elles offrent sur le domaine public.

### 3/ Des opérations de transformation opérées sur le patrimoine ancien ont fait du centre du village un lieu dynamique et convivial

Le cœur historique de Prangins, inscrit à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), constitue un patrimoine bâti exceptionnel. Il a fait l'objet d'une attention toute particulière des autorités politiques durant les dernières décennies au travers d'actions visant à le valoriser et à marquer l'identité villageoise. Ce patrimoine a été réhabilité en veillant à y inscrire des fonctions de commerces, de restauration et de services pour que le centre du village reste un lieu vivant, attractif et commerçant au bénéfice de ses habitants.

L'ancienne ferme du Château a été aménagée en Maison de Commune en 1994. Elle abrite aujourd'hui une épicerie, un jardin d'enfants, un tea-room ainsi que des locaux de l'administration communale. La Maison Fischer, acquise puis transformée en 1995-1998 abrite également l'administration communale ainsi qu'une salle ouverte aux sociétés locales. L'ancien Fournil, a été transformé en boulangerie en 2001.

Dès 2006, les autorités ont oeuvré à la transformation du quartier autour de l'Auberge avec la démolition de l'ancienne salle communale (2010) puis la rénovation de l'Auberge com-



Coopérative d'habitation les Plantaz

munale (2011). La réhabilitation des bâtiments classés de la Forge, la Passade et l'Ancienne Poste, en collaboration avec la coopérative des Plantaz (2015), a renforcé l'habitabilité du centre par la création de logements subventionnés et a été accompagnée par la création de l'espace public « Broderies » (2016). La dernière pièce du puzzle reste encore à poser: il s'agit de valoriser la place du village, lieu historique de référence et de sociabilité.

Vivement encouragée par l'obtention du prix Wakker 2021, notre commune, considérée par Patrimoine suisse comme « modèle d'avenir pour le développement du territoire », entend poursuivre son développement de qualité au bénéfice de ses concitoyennes et concitoyens, ainsi que ses hôtes de passage.

**François Bryand, Syndic & Dominique-Ella Christin**  
Municipale en charge de l'Urbanisme durant la législature 2016-2021



Projet de Requalification de la Place du Village

# Nouvelles autorités politiques pour la législature 2021-2026

Les pranginois ont élu ce printemps leurs nouvelles Autorités communales, soit les 5 membres de la Municipalité, dont la Syndique, et les 55 membres du Conseil

communal, élus à la proportionnelle au sein des 3 partis politiques pranginois. Elles entreront en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## Municipalité (pouvoir exécutif)

Mme Dominique-Ella CHRISTIN  
(Entente Pranginoise), Syndique

Mme Alice DURGNAT LEVI  
(Alternative Pranginoise)

M. Igor DIAKOFF  
(Alliance Libérale de Prangins)

M. Jean de WOLFF (Entente Pranginoise)

M. Jean-Marc BETTEMS  
(Alliance Libérale de Prangins)

## Conseil communal (organe délibérant)

Parti de l'Entente Pranginoise:  
25 sièges

Parti de l'Alliance Libérale de Prangins:  
17 sièges

Parti de l'Alternative Pranginoise:  
13 sièges

Plus d'informations sur ces nouvelles autorités politiques vous seront données dans le Pranginfo de septembre 2021

## Plage de Promenthoux

La Municipalité gère désormais ce lieu très prisé des estivants. Plusieurs aménagements et nouveautés permettent à toutes et à tous de profiter pleinement des joies de la baignade.

Un tout-ménage envoyé aux pranginoises et pranginois ont mis en avant les changements qui ont été opérés suite à cette reprise.

Nous tenons ici à souligner que le restaurant de la plage continuera d'être exploité par M. Bozaldes qui fera désormais

la part belle aux poissons du lac, au produits du terroir et vins de la région.

Nous tenons aussi à remercier le Prangins International Club (PIC) ainsi que la société de badminton pour leur participation au nettoyage de la place le 17 avril 2021.

### Denys Chevalier

Municipal des Travaux publics, voirie & espaces verts, mobilité



## EN BREF...

### Plan canicule

Courant mai, comme chaque année, un courrier a été envoyé aux personnes de 75 ans et plus, vivant seules à domicile et qui ne sont pas suivies par le CMS, les invitant à s'inscrire gratuitement pour obtenir un suivi en cas de fortes chaleurs. Les familles ou voisins peuvent également nous signaler un proche. En cas de déclenchement du plan canicule par l'Etat de Vaud, les membres de la commission sociale de Prangins appelleront les personnes inscrites ou signalées, pour vérifier que les effets de la canicule ne mettent pas leur santé en danger et leur apporter de l'aide, si nécessaire. <https://prangins.ch/news/1540/242/Plan-canicule/>

### Les camps ont besoin de cuisiniers

La Commune recherche deux cuisiniers et deux accompagnants «jeunesse et sport» pour compléter l'équipe des accompagnants des camps d'automne, pour des enfants âgés entre 10 et 12 ans

Lieu et dates: aux Cluds, du 6 septembre au 8 octobre 2021.

En cas d'intérêt, consultez l'annonce sur le site internet:

<https://prangins.ch/prangins-officiel/Emplois/poste-a-repourvoir-2/>

### Pas de cortège, mais de chouettes animations

Vu les incertitudes liées aux mesures sanitaires, le traditionnel cortège des enfants n'aura de nouveau pas lieu cette année. Néanmoins, des animations seront mises en place par petits groupes.

### Repair Café, ça continue

C'est devenu un rendez-vous régulier et l'occasion idéale de réparer un objet et d'éviter la case «poubelle»: le très apprécié Repair Café s'est tenu la dernière fois le 15 mai, avec des bricoleurs confirmés et des couturières amateurs bénévoles.

Réservez déjà la prochaine date:

**le 4 septembre**, en même temps que la fête au village

## EN BREF...

### Bientôt un Centre d'animation pour les ados

Les jeunes pranginois âgés entre 13 et 17 ans et leur famille ont reçu un questionnaire en début d'année afin d'évaluer leur intérêt à ce qu'un centre d'animation socio-culturel ouvre ses portes dans le village. Les nombreux commentaires positifs montrent un réel engouement pour ce projet. Les demandes se concentrent sur les mercredis et samedis, ainsi que sur les vacances scolaires. Les jeunes et leurs familles souhaitent un lieu pour faire principalement des activités libres mais aussi divers ateliers (dessins, peintures, cuisine, etc).

Si la situation le permet, le centre pourrait ouvrir ses portes dès le mois d'octobre!

Si vous avez entre 13 et 17 ans, n'hésitez pas à appeler ou écrire un message au service de la jeunesse, Laura Zeller- 079 512 61 39 sera ravie de vous donner de plus amples informations et d'écouter vos idées.

### Une centenaire à Prangins

Marguerite Baudat a fêté ses 100 ans le mercredi 17 février 2021. Née à Prangins, elle quitte le village en 1939, lors de son mariage avec un jeune Tessinois et y reviendra en 1977. Elle y réside depuis, entourée de ses proches. On la voit souvent se promener toute fringante dans le village ou se rendre au tea-room.

La Préfecture et la Municipalité se sont unies pour célébrer la centenaire. Elles ont marqué cette occasion en lui offrant un casque audio sans fil, un bon à faire valoir chez son coiffeur, du porto et du vin, ainsi qu'un abonnement pour son café quotidien.

### Rapport de gestion 2020

Vous souhaitez lire notre rapport de gestion, voici le QR Code pour y accéder



# Un APEMS à la commune pour les 8-12 ans

■ **PARASCOLAIRE - Pour répondre aux besoins des parents, l'offre de garde avant et après l'école s'étoffe.**

Dès la rentrée scolaire 2021, soit le 23 août, la Commune de Prangins élargit son offre parascolaire. Après l'ouverture, en 2020, d'un Accueil parascolaire en milieu scolaire (APEMS) pour les élèves de 10 à 12 ans (7P et 8P), l'offre va s'étendre à tous les écoliers âgés entre 8 et 12 ans, qui allaient jusqu'à présent à la Fourmilière. Les horaires d'accueil sont: tous les jours (sauf le mercredi) de 16h20 à 18h30 pour le 7 et 8 P et de 15h20 à 18h30 pour les 5 et 6 P. En outre, l'APEMS accueillera également les enfants le matin avant l'école, entre 7h et 8h30.



Lieu de socialisation où l'enfant peut développer sa créativité en toute sécurité, L'APEMS de Prangins propose, avant toutes activités, un goûter suivi d'un moment pour les devoirs. Des professionnels assistants socio-éducatifs (ASE) encadrent les enfants.

Cette prestation est à distinguer de celle des devoirs accompagnés, plus réduite et qui se concentre sur les devoirs uniquement, sous la supervision d'auxiliaires.

Pour tout renseignement, appeler le service enfance et jeunesse au 022 994 31 27 ou <https://prangins.monportail.ch/Web>



# Le Contrôle des habitants se renouvelle

Après plus de 10 ans au Contrôle des habitants (CH), Mme Preti a choisi de rejoindre une commune plus grande. Elle a eu le temps de préparer Mme Gervais au rôle de préposée, fonction qu'elle assume depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021. Une nouvelle collaboratrice, Mme Maradan, l'a rejointe le 1<sup>er</sup> juin 2021. Elles se réjouissent de vous accueillir.

Le contrôle des habitants sera doté dès janvier 2022 d'un nouveau programme informatique qui permettra d'offrir à la population un service encore plus performant. Il enregistre les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitants. Il inscrit également l'arrivée, le décès et le changement de propriétaires de vos compagnons à quatre pattes. Il

fournit encore aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches et établit les cartes d'identité et les attestations prévues par la loi.

En revanche, le contrôle des habitants ne délivre pas de copie certifiée conforme, ni n'effectue de légalisation de signature ce que seul un notaire est habilité à faire.

Le CH constitue, traite et assure en outre le suivi des dossiers des personnes étrangères qui ont déposé une demande de permis de séjour.

**Alice Durnat Levi**

Municipale des Affaires sociales & population, sécurité, enfance

# Échos du Conseil communal

Souvenez-vous, dans ces mêmes colonnes, il y a de cela tout juste un an, nous reentrions dans la plus grande catastrophe économique-sanitaire qu'a connue notre pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Douze mois plus tard, nous voici toujours dans une configuration qui sollicite la plus grande prudence sanitaire. Pas tout à fait tout même puisque de bonnes nouvelles pointent le bout du nez, comme celle de la vaccination, par exemple, qui semble offrir des perspectives encourageantes. Il n'en demeure pas moins que le bilan intermédiaire est effrayant, il y a peu, la barre des 10'000 morts en Suisse a été franchie et les dégâts sociaux-économiques sont considérables. Selon les chiffres officiels, plus de 500'000 personnes sont directement concernées par la pandémie soit par le biais de pertes d'emplois, soit par la mise en place de programmes d'aide économique. Difficile dans ces conditions de garder le cap. C'est pourtant ce qu'a essayé de faire le Conseil communal dès sa séance du 3 novembre 2020 en débattant du préavis 54/20 relatif au taux d'imposition pour l'année 2021. Un Conseil se déroulant avec un quorum tout juste atteint (30 conseillères et conseillers présents). Au terme d'un débat riche d'enseignements, l'organe délibérant décidait à l'unanimité de maintenir le taux identique à celui en vigueur en 2020, soit 55% de l'impôt cantonale de base. Ce même soir, le législatif devait enregistrer la démission de Madame Roxanne Gyr de l'Entente pranginoise ainsi que celle de Madame Stefania Nateri et de Monsieur Lionel Burri, tous deux issus de l'Alternative pranginoise.

## Un automne difficile

La suite de l'actualité politique pranginoise allait continuer à présenter des difficultés puisque la séance du 18 novembre 2020 fût annulée faute de préavis, mais aussi et surtout en raison de la pandémie. Néanmoins, une nouvelle

date, le 17 décembre, nous était proposée avec pas moins de 6 préavis à débattre. Devant 43 conseillères et conseillers présents, la soirée débutait avec le préavis 60/20 relatif au budget. Après une longue discussion durant laquelle pas moins de onze amendements étaient apportés au texte, le budget 2021 était accepté à l'unanimité. La suite de la discussion allait concerner le préavis 55/20 relatif à la demande d'un crédit d'étude égal à CHF 515'000.- pour la construction d'une crèche et d'un restaurant scolaire. Le préavis était accepté après un amendement apporté au projet par 41 oui contre 3 non. Cela juste avant que le Conseil ne débattre du préavis 56/20 relatif à la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires. Un préavis houleux, notamment après les articles parus dans la presse régionale, mais accepté tout de même à l'unanimité. S'ensuivit le 57/20 (raccordement à la canalisation des eaux au hameau du Pont Farbel) qui ne posait aucun problème au législatif avant que le préavis 58/20 pour l'achat d'une nouvelle balayeuse ne passe lui aussi la rampe par 40 oui, 1 non et 3 absences. Finalement, les statuts de l'Office régionale de la protection civile allaient également, par le biais du préavis 58/20, être acceptés à l'unanimité par le Conseil.

## La solidité des institutions

Cette soirée placée sous le signe de l'amplitude et de la détermination allait permettre d'accueillir la venue de deux nouvelles conseillères: Madame Fabienne Zingg pour l'Alternative pranginoise et Madame Joanna Baird pour le compte de l'Entente pranginoise. Le Conseil a également eu la possibilité de nommer Madame Dominique Rodgers comme nouvelle secrétaire du Conseil à partir du 1er juillet 2021. Des renforts qui ne sont pas de trop pour garnir les travées du législatif qui - malgré une situation compliquée dans sa gestion ponctuelle

- sait se montrer à la hauteur des enjeux. Nous ne pouvons pas aborder ici le Conseil du 17 février dernier compte tenu du fait que son P.V. n'a pas encore été avalisé par le délibérant. Néanmoins, le bureau du Conseil, en prouvant qu'il était capable d'organiser la dernière élection communale malgré l'environnement général, s'est montré garant de la solidité des institutions.

**Daniel Bujard**

*Président du Conseil communal*

## Remerciements à notre secrétaire

Cette ultime ligne droite à l'occasion de cette fin de législature marque également le départ de Monsieur Jérôme Seydoux qui a officié durant cinq ans comme secrétaire du Conseil communal. En effet, Monsieur Seydoux a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et quitte le secrétariat du corps législatif au 30 juin 2021. C'est une authentique perte pour le Conseil tant J. Seydoux s'est montré à la hauteur des enjeux qui ont été au centre de cette législature, plus particulièrement durant ces deux dernières années, en assurant un parfait fonctionnement du législatif face à la difficile gestion du COVID. Durant son mandat, il a été un collaborateur extrêmement efficace, parfaitement au courant de ses dossiers et de bon conseil durant une temporalité qui a été marquée par les turbulences aussi bien politiques que sanitaires. Fidèle, de caractère agréable, il aura, durant son passage, marqué les annales du Conseil. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite de sa carrière et bonne chance à Madame Dominique Rogers qui va entrer en fonction au même poste le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## Impressum

### Editeur:

Municipalité de Prangins  
La Place 2 - C.P. 48  
1197 Prangins

**Responsable:** François Bryand

**Coordination:** D. Orzan et Y. Théraulaz

**Contact:** greffe@prangins.ch

**Web:** www.prangins.ch

**Graphisme & impression:**

BSR Imprimeurs SA  
Route de Begnins 14 - 1196 Gland  
www.bsrprimeurs.ch



Cité de l'énergie